

# Prendre soin des soignants

Tous fragiles – tous vulnérables **RÉF. : 6 218**

*Il suffit d'entrer dans un établissement dédié à l'accompagnement de personnes polyhandicapées pour éprouver la réalité de l'asymétrie de la relation d'accompagnement de ces personnes. Les accompagnants vont et viennent, parlent et s'interpellent. Ils sont « debout » et portent souvent une blouse. Les personnes polyhandicapées sont allongées ou assises, étrangement appareillées pour le regard profane. Aller et venir – pour beaucoup – est impossible. Quant à parler, s'interpeller, la plupart s'en tient au cri, au râle, à l'éclat de rire ou de sanglots. Exposée aux regards, la personne polyhandicapée impose l'évidence de sa fragilité, l'évidence de sa vulnérabilité. Impose l'évidente dangerosité des risques vécus chaque jour et nuit par les accompagnants, confrontés au devoir d'établir ces personnes dans leur dignité tandis que tout dans le visible de leur existence nourrit le doute et fait rôder dans l'ombre de la conscience morale des accompagnants, la question de leur juste présence en face de tant de vulnérabilités qui les confrontent au réel intime et secret de leur propre fragilité, de leur propre vulnérabilité.*

## OBJECTIFS

### PRINCIPAL

- Identifier par la réflexion partagée l'évidente fragilité/vulnérabilité des accompagnants afin de la comprendre et d'établir la nécessité du prendre soin des soignants.

### SPÉCIFIQUES

- Reconnaître et comprendre la vulnérabilité/fragilité comme expérience naturelle et universelle du vivant : résidents, accompagnants ; les prendre en compte au sein de l'institution.
- Distinguer autonomie, dépendance, interdépendance, réciprocité dans la relation.
- Développer une culture professionnelle respectueuse et solidaire.

## CONTENU

- Le développement neurobiologique et psychique de la personne : de l'infans au sujet désirant.
- Tous vulnérables : de l'extrême dépendance à l'autonomie assumée. De la personne polyhandicapée à la rencontre de ses accompagnants et réciproquement.
- Élaboration partagée des concepts suivants : fragilité/vulnérabilité, dépendance/interdépendance, subjectivité/intersubjectivité, autonomie/liberté, individualité/individuation, altérité/altération.
- Le corps/cerveau, centre originaire de toute action : perception, sensation, émotion, affect et mentalisation.
- Corps vécu et corps vécu par le sujet : quelles différences ?
- Comprendre l'intersubjectivité humaine comme rencontre entre deux altérités.
- Le risque de perte du sens propre à la mission d'accompagnement des personnes polyhandicapées. Ses causes et manifestations dans l'organisation institutionnelle.
- L'analyse des pratiques : une réponse éthique à la demande des accompagnants, en quête de recul, d'identité professionnelle humaniste et de sens.

## MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques empruntés aux sciences humaines visant le perfectionnement des connaissances et le développement de compétences nouvelles ; alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires, pédagogie active, participative.
- Apports bibliographiques.

## INFOS PRATIQUES

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels engagés dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées en institution médico-sociale ou à domicile, intervenant auprès de personnes polyhandicapées avec troubles du comportement.

 **PRÉREQUIS**

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**

**Durée :** 2 jours + 1 jour (21 heures).

**Coût :** 1 280 €/jour

*S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.*

 **INTERVENANTE**

- **Nicole LOMPRÉ**, formatrice consultante, philosophe, psychanalyste.

 **UNE INFO ? UNE QUESTION ?**

**Contactez-nous :** [formation@cesap.asso.fr](mailto:formation@cesap.asso.fr)

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).